



## **Commune de Villemur sur Tarn**

Place Charles OURGAUT  
31340 VILLEMUR SUR TARN  
05.61.37.61.20

# **Marché de travaux Marché en procédure adaptée Aménagement de la place du SOUVENIR**

---

**Référence : MP 2018-VUR-01**

**Avis d'appel public à la concurrence  
(Publicité)**

Remise des offres le 26 avril 2018 à 12h

**Objet du marché :**

Aménagement de la place du souvenir à VILLEMUR SUR TARN par la réalisation de trottoirs, voiries, places PMR

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :non

L'avis concerne un marché.

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s)

Type de marché de travaux : Exécution

**Pouvoir adjudicateur :**

Désignation :

Commune de Villemur sur Tarn

Place Charles OURGAUT

31340 VILLEMUR SUR TARN

Téléphone : 05.61.37.61.20

Fax : 05.61.37.61.92

Adresse internet : <http://www.mairie-villemur-sur-tarn.fr>

E-Mail : [contact@mairie-villemur-sur-tarn.fr](mailto:contact@mairie-villemur-sur-tarn.fr)-----dst.servicestechniquesàvalaigo.fr

Statut : Commune

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

**Lieu principal d'exécution :**

Commune de Villemur sur Tarn (31340)

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

Dévolution en marché unique.

L'acheteur n'exige pas de variantes mais les variantes proposées par les opérateurs économiques sont autorisées.

Le marché a une durée de **2 mois**.

Une retenue de garantie est prévue. Son taux par rapport au montant du marché est de 5 % Cette retenue de garantie peut être remplacée par une garantie à première demande ou éventuellement une caution personnelle et solidaire.

Une avance est prévue. Son montant est égal à 5 % du montant du marché. Il n'est pas exigé de garantie pour le remboursement de l'avance.

**Présentation de candidature avec formulaires français :**

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

**Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :**

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

**Capacité économique et financière :**

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.
- **Capacité technique et professionnelle :**
- Mention des références travaux sur une période de 5 ans.
- Titres d'études et professionnels exigées du prestataire de services ou du contractant lui-même

**Présentation de candidature sous forme de DUME:**L'acheteur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) en lieu et place des documents mentionnés à l'article 48 du décret relatif aux marchés publics. Un opérateur économique qui participe à titre individuel doit remplir un DUME. Un opérateur économique qui participe à titre individuel, mais qui recourt aux capacités d'une ou de plusieurs autres entités, doit veiller à ce que l'acheteur reçoive à la fois son DUME et un DUME distinct contenant les informations pertinentes pour chacune des entités auxquelles il fait appel ; à savoir les informations demandées dans les sections A et B de la partie II et la partie III, dûment rempli et signé par les entités concernés et dans la mesure où cela est pertinent, au vu des capacités auxquelles l'opérateur économique a recours, les parties IV et V. En cas de candidature sous forme de groupement d'opérateurs économiques, un DUME distinct indiquant les informations requises au titre des parties II à V doit être remis pour chacun des opérateurs économiques participants.

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation.

**Procédure :** MAPA ouvert

**Critères d'attribution**

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

Les critères sont notés sur 20.

1. Critère Prix des prestations pondéré à 60 %.
2. Critère Valeur technique pondéré à 40 %.

**Renseignements d'ordre administratif :**

Numéro de référence du marché : MP 2018-VUR-01

La présente consultation est une consultation initiale.

*Date d'envoi du présent avis à la publication :* **06/04/2018**

*Date limite de réception des offres :* **26/04/2018 à 12:00**

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le dossier de consultation est délivré sur demande par le pouvoir adjudicateur.

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

Le téléchargement n'est pas l'unique moyen d'obtention du DCE.

Obtention des documents de consultation en dehors du profil d'acheteur: La demande peut être faite à l'adresse suivante : [contact@mairie-villemur-sur-tarn.fr](mailto:contact@mairie-villemur-sur-tarn.fr)  
Le dossier de consultation est remis gratuitement.

**Modalités essentielles de financement et de paiement :**

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par Les acomptes seront versés au titulaire dans les conditions de l'article 11 du CCAG-FCS..

**Avis périodique :**

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :** Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise ne peut pas présenter pour le marché ou un de ses lots plusieurs offres, en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements.

**Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Toulouse

**Conditions de remise des candidatures**

Pour les candidats transmettant leur candidature par voie électronique, il est fait application des dispositions de l'arrêté pris en application de l'article 42 du décret relatif aux marchés publics.

En dehors de l'hypothèse de la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique, les candidatures sont transmises en une seule fois. Si plusieurs candidatures sont successivement transmises par un même candidat, seule la dernière reçue par voie électronique est ouverte par le pouvoir adjudicateur dans le délai fixé pour la remise des candidatures.

La transmission dématérialisée est effectuée via le profil d'acheteur suivant : [contact@mairie-villemur-sur-tarn.fr](mailto:contact@mairie-villemur-sur-tarn.fr) ---- [www.serviplan.fr](http://www.serviplan.fr)

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

Les documents relatifs à la candidature seront signés par le candidat dans les conditions fixées par l'arrêté prévu au I de l'article 42 du décret relatif aux marchés publics. La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale est autorisé.

Les candidatures devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites indiquées ci-avant.

**Profil d'acheteur :** <http://www.mairie-villemur-sur-tarn.fr> ---- [WWW.serviplan.fr](http://WWW.serviplan.fr)

**Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :**

- pour les renseignements d'ordre technique :

OTCE

Correspondant : Olivier PRIETO

Adresse : 4bis Chemin de Bénech

31470 Fonsorbes

France

Tél : 05.62.14.01.15

Mél : [oprieto@otce.fr](mailto:oprieto@otce.fr)

**Adresse de retrait des dossiers :**

Commune de Villemur sur Tarn

Correspondant : M. LANDIE / M COSTES

Adresse : Place Charles Ourgaut

31340 Villemur sur Tarn

France

Tél : 05.61.37.61.20

Mél : [contact@mairie-villemur-sur-tarn.fr](mailto:contact@mairie-villemur-sur-tarn.fr)

[www.mairie-villemur-sur-tarn.fr/www](http://www.mairie-villemur-sur-tarn.fr/www).